

Monsieur Mike Hansen
Conseiller communal

Monsieur le Conseiller communal,

Par la présente, nous tenons vous fournir les réponses aux questions que vous avez adressées au Collège des Bourgmestre et Echevins relatives au chantier Wobrécken:

En ce qui concerne l'affirmation qu'il y ait eu un bruit excessif dès 5h30 du matin, nous pouvons vous informer que la consigne pour l'entreprise en charge des travaux d'abattage des arbres était de démarrer les travaux à 7h00, et en aucun cas plus tôt. L'entreprise, confronté à l'accusation d'avoir commencée les travaux dès 5h30, a affirmé avoir respecté cet horaire, à l'exception de la livraison de la machine, qui serait arrivée vers 5h45. L'argument était que la machine a été livrée par un véhicule hors gabarit, qui s'intégrerait mal dans les pointes de trafic matinales. Le déchargement de la machine a effectivement dû causer du bruit, puisqu'il fallait la démarrer et manœuvrer.

Il est inévitable que le chantier en question causera les nuisances connues et habituelles, et émettra du bruit et de la poussière, comme c'est le cas pour chaque chantier (p.ex. rue de l'Alzette/ rue de la Libération).

On peut préciser que la première phase des travaux concerne le déplacement de réseaux et conduites enterrées, et s'apparentera donc davantage à un chantier de voirie. La mise en place de protections est impossible lors de cette phase, car elle engendrerait des gênes supplémentaires et non gérables au niveau du trafic routier.

Pour la suite, une clôture fermée, en bois, peut être envisagée. L'effet par rapport à la propagation du bruit et de la poussière sera réel, mais limité.

Lors de la phase chantier, on relèvera des restrictions au niveau du trafic (des deux côtés) et du stationnement (côté rue Winston Churchill).

Le bilan écologique du projet sera équilibré, comme on peut le constater en lisant les études relatives à l'environnement qui ont été menées lors de la modification ponctuelle du PAG. Des mesures compensatoires ont été convenues et réalisées, le long du Dipbach, au sud du quartier Nonnewisen, dans le but d'offrir des espaces de vie à différentes espèces d'oiseaux, et plus particulièrement au rouge-queue à front blanc, durant la phase chantier, lors de laquelle il n'y a évidemment ni l'ancien parc, ni le nouveau.

Finalement, le Collège des Bourgmestre et Echevins a expliqué lors de la séance du 29 mars 2019 du Conseil Communal qu'il entend améliorer la communication et la participation

citoyenne pour tous les projets urbanistiques d'envergure. Ceci sera notamment réalisé par des réunions publiques en amont de la prise de décision finale, des réunions d'information rapprochées du début d'un chantier ainsi qu'une signalisation de chantier expliquant les projets réalisés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Communal, l'expression de nos sentiments les plus distinguées.



Georges Mischo
Député-Maire



Martin Kox
1^{er} Echevin